PRÉFET
DU GERS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auch, le 30 juillet 2021

COVID 19 : HAUSSE FULGURANTE DU TAUX D'INCIDENCE – LE PREFET COMPLETE LES MESURES PAR L'INTERDICTION DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Depuis le début du mois de juillet, dans le Gers, le taux d'incidence est reparti à la hausse et, de manière extrêmement rapide depuis le 15 juillet. Sur la période du 20 au 26 juillet, il atteint 194,2 nouveaux cas pour 100 000 habitants.

Cette accélération est encore plus marquée chez les plus jeunes, notamment les 20-30 ans où le taux d'incidence est supérieur à 690.

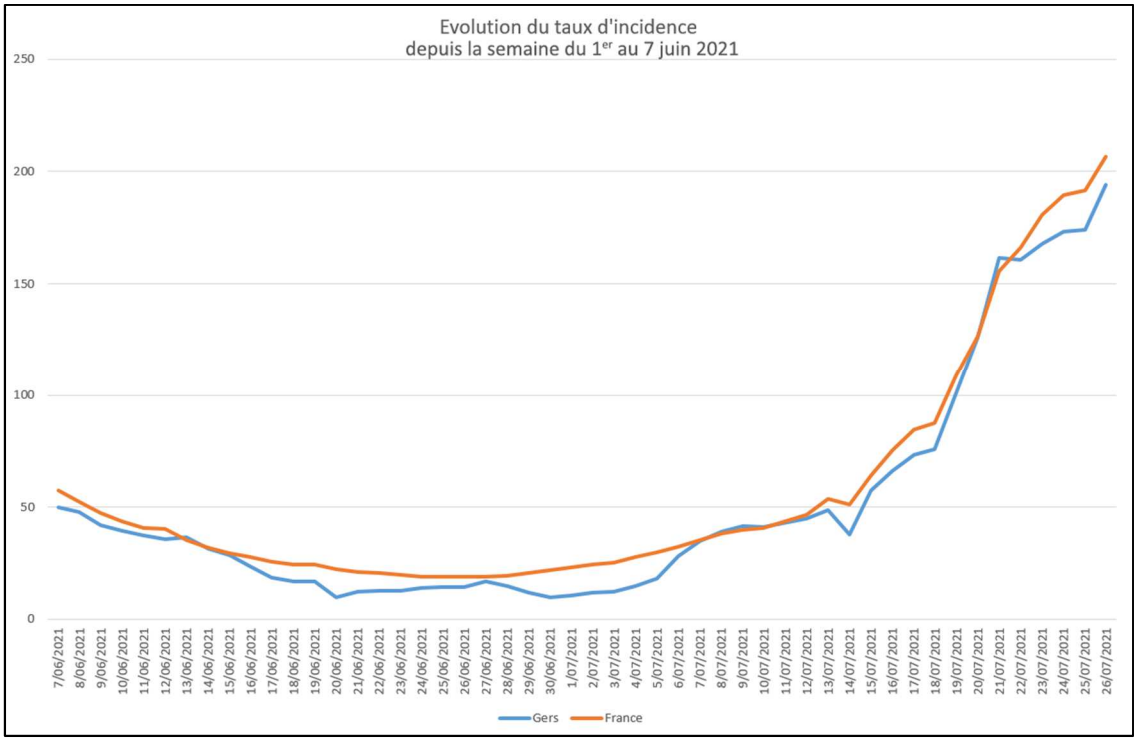

Source : GEODES

Service départemental de la communication interministérielle de l'Etat
Tél. 05.62.61.43.68
Portable. 06.34.31.26.98
Mél : pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

Le niveau d'hospitalisation est en hausse également : au 29 juillet, 9 personnes hospitalisées dont 2 en réanimation.

Face à cette situation, il est plus que nécessaire de réagir. Une bonne hygiène avec un lavage fréquent des mains et l'utilisation de gel hydro-alcoolique reste une des mesures importantes du dispositif. Le port du masque de protection demeure obligatoire pour toute personne de onze ans ou plus lors des rassemblements réunissant plus de 10 personnes dans l'espace public et les lieux ouverts au public et dans les files d'attentes regroupant plus de 10 personnes en est une autre. Il est aussi obligatoire dans la plupart des établissements recevant du public sauf lorsque les personnes y sont entrées avec un pass sanitaire.

En complément, un arrêté préfectoral interdisant la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique et les espaces publics de 13h00 à 3h00 a été signé ce jour et restera en vigueur jusqu'au 30 août.

Enfin, il est rappelé que la vaccination évite de développer des formes graves de la maladie. Elle permet de se protéger et de protéger les autres. **Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribue à maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme.** Au 28 juin, 68% des gersois ont reçu au moins une dose de vaccin.

La prise de rendez-vous pour se faire vacciner se fait soit en contactant la plate-forme départementale au 0800 72 32 32 soit sur le site Doctolib.fr.